



Préserver la qualité de l'eau en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires : une action globale et concertée du Département

Des outils de communication à disposition des collectivités

Département des Landes
Direction de l'Environnement
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél : environnement@landes.fr
landes.fr



Afin de préserver une ressource en eau abondante et variée tout en permettant la satisfaction des différents usages, le Département des Landes a engagé depuis plusieurs années des actions liées à la connaissance et à la protection de la ressource telles que les suivis des eaux superficielles et profondes.



Parmi les usages, l'accès à l'eau potable reste un enjeu vital et prioritaire pour le Département qui souhaite garantir sa gestion par un service public de qualité.

Des programmes d'action spécifiques ont été engagés en partenariat avec les collectivités locales et le monde agricole. Des opérations d'information et de sensibilisation à destination du grand public sont organisées.



Les collectivités locales

Dans l'objectif de réduire, voire de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités pour l'entretien des espaces publics, le Département des Landes et l'Association

des maires des Landes avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne mènent depuis 2007 un programme départemental qui s'articule autour de :

- » la sensibilisation des élus,
- » la formation des agents applicateurs,
- » les aides à l'équipement des collectivités.

Des actions sont menées au sein des services du Département pour tendre vers l'exemplarité. Les services départementaux chargés de l'entretien de la voirie, des véloroutes et voies vertes, des collèges et des jardins, bénéficient de formations et, pour certains d'entre eux, sont dotés d'équipements permettant de substituer le désherbage thermique au traitement chimique.

EN SAVOIR PLUS

- » Du naturel dans nos espaces publics
Mémento pratique sur la gestion différenciée
- » La gestion différenciée des espaces publics
Guide pratique



Le grand public

Le Département des Landes, en lien avec des acteurs locaux (associations d'éducation à l'environnement, associations de consommateurs, Chambre de commerce et d'industrie des Landes, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Landes), cherche à sensibiliser le grand public sur des pratiques d'entretien des espaces verts privés qui permettent de remplacer l'utilisation des pesticides par des techniques alternatives.

DES OUTILS SONT MIS À DISPOSITION POUR COMMUNIQUER AUPRÈS DES ADMINISTRÉS

- » Des affiches sur les avantages de la gestion différenciée, personnalisables par chaque commune
- » Un stand d'animation
- » Du naturel dans nos jardins - *Guide pratique*.



Tous les outils de communication et d'information sont disponibles sur landes.fr et sur demande, auprès de la direction de l'Environnement.



Les agriculteurs

Les agriculteurs ont été les premiers à être sensibilisés par le Département. Les actions en direction des collectivités locales et du grand public sont complémentaires du premier programme démarré en 2002, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Landes, la Fédération départementale des coopératives d'utilisation du matériel agricole et les organismes de négoce.

Les programmes d'amélioration des pratiques des agriculteurs comportent des préconisations en matière de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires, réglage des pulvérisateurs et mise aux normes des locaux de stockage des produits phytosanitaires, réalisation de projets d'aires de lavage collectives, réduction des doses pour le désherbage du maïs, accompagnement individuel des agriculteurs dans les zones les plus sensibles des Landes (Arbouts, Orist), acquisition d'outils alternatifs au désherbage chimique.

Le Département a également été coordonnateur du Plan d'action territorial des Landes versants du sud Adour en partenariat avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, la Chambre d'agriculture des Landes et la Fédération départementale des coopératives d'utilisation.